REPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Saint-Pierre, le 18 décembre 2018.

Cabinet

Réunion publique le vendredi 21 décembre à Miquelon Réception des appels d'urgence

A compter du 7 janvier prochain les appels au « 15 »(n°d'urgence destiné au secours à personne et à l'aide médicale urgente) passés depuis la commune de Miquelon-Langlade seront reçus et traités depuis le centre de régulation et de réception des appels du centre hospitalier de Saint-Pierre.

Afin de répondre aux interrogations des habitants de Miquelon-Langlade sur le fonctionnement de ce nouveau dispositif, une réunion d'information publique est organisée le vendredi 21 décembre prochain de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes de Miquelon en présence de représentants de la préfecture, de la mairie et du centre hospitalier.